REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 22130001501880

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Ports Départementaux Département des B.D.R.

POSTE COMPTABLE DE : Paierie Departementale des BDR

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET: PORTS DEPARTEMENTAUX (2)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Compte administratif pour l'exercice 2024 - Budget annexe ports départementaux.

Date de transmission de l'acte : 02/07/2025

Date de réception de l'accusé de 02/0

02/07/2025

réception :

Numéro de l'acte: 122551 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 013-221300015-20250627-122551-BF

Date de décision: 27/06/2025

Acte transmis par: Nathalie TARRISSE

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte: 7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires

Sommaire

I - Informations générales Modalités de vote du budget II - Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser

4

18

Sans Objet

Sans Objet

5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10

B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

III - Vote du compte administratif

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 13 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières 20 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 21

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 22

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 23

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 25 A8.3 - Opérations liées aux cessions 26

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 27 A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 28

Sans Objet A10 - Etat des travaux en régie

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 29 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 30

C - Autres éléments d'informations

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

C1.1 - Etat du personnel 31

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

Accusé de réception en préfecture Date de réception préfecture : 02/07/2025

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

Sans Objet C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 34

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Département des B.D.R. - PORTS DEPARTEMENTAUX - CA - 2024

I – INFORMATIONS GENERALES	Ī
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

EXEC	UTIO	N DU B	UDGET
------	------	--------	-------

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	А	1 449 254,87	G	1 647 767,05	G-A	198 512,18
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	1 532 099,87	н	1 597 063,38	Н-В	64 963,51

REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section d'exploitation (002)	С	0,00 (si déficit)	-	21 974,79 (si excédent)
N-1	Report en section d'investissement (001)	D	238 341,48 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= 3 219 696,22 A+B+C+D	Q= G+H+l+J 3 266 805,22	=Q-P 47 109,00

	Section d'exploitation	E	47 109,00	К	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	47 109,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	1 496 363,87	= G+I+K	1 669 741,84	173 377,97
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	1 770 441,35	= H+J+L	1 597 063,38	-173 377,97
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 266 805,22	= G+H+I+J+K+L	3 266 805,22	0,00

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 47 109,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	47 109,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAI	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Département des B.D.R. - PORTS DEPARTEMENTAUX - CA - 2024

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

⁽²⁾ Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽³⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF Ш SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES **A2**

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	522 374,79	397 814,22	0,00	47 109,00	77 451,57
012	Charges de personnel, frais assimilés	438 000,00	300 287,04	0,00	0,00	137 712,96
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	0,02	0,00	0,00	1 499,98
T	otal des dépenses de gestion courante	961 874,79	698 101,28	0,00	47 109,00	216 664,51
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	55 000,00	47 115,08	0,00	0,00	7 884,92
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Tota	l des dépenses réelles d'exploitation	1 016 874,79	745 216,36	0,00	47 109,00	224 549,43
023	Virement à la section d'investissement	153 200,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	718 000,00	704 038,51			13 961,49
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Tota	l des dépenses d'ordre d'exploitation	871 200,00	704 038,51			167 161,49
	TOTAL	1 888 074,79	1 449 254,87	0,00	47 109,00	391 710,92
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé		Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	670 000,00	602 661,91	0,00	0,00	67 338,09
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	60 600,00	60 590,00	0,00	0,00	10,00
75	Autres produits de gestion courante	491 500,00	382 285,85	0,00	0,00	109 214,15
1	Fotal des recettes de gestion courante	1 222 100,00	1 045 537,76	0,00	0,00	176 562,24
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	1 222 100,00	1 045 537,76	0,00	0,00	176 562,24
042	Opérat° ordre transfert entre sections	644 000,00	602 229,29			41 770,71
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Tota	al des recettes d'ordre d'exploitation	644 000,00	602 229,29			41 770,71
	TOTAL	1 866 100,00	1 647 767,05	0,00	0,00	218 332,95
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	21 974,79				

 ⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
 (2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	148 000,00	64 997,15	0,00	83 002,85
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	993 000,00	806 604,82	0,00	186 395,18
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 141 000,00	871 601,97	0,00	269 398,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	1 141 000,00	871 601,97	0,00	269 398,03
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	644 000,00	602 229,29		41 770,71
041	Opérations patrimoniales (2)	197 000,00	58 268,61		138 731,39
Total des dépenses d'ordre d'investissement		841 000,00	660 497,90		180 502,10
	TOTAL	1 982 000,00	1 532 099,87	0,00	449 900,13
	Pour information	238 341,48			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	931 770,00	614 384,78	0,00	317 385,22
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	931 770,00	614 384,78	0,00	317 385,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	220 371,48	220 371,48	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	220 371,48	220 371,48	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	1 152 141,48	834 756,26	0,00	317 385,22
021	Virement de la section d'exploitation (2)	153 200,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	718 000,00	704 038,51		13 961,49
041	Opérations patrimoniales (2)	197 000,00	58 268,61		138 731,39
Total	des recettes d'ordre d'investissement	1 068 200,00	762 307,12		305 892,88
	TOTAL	2 220 341,48	1 597 063,38	0,00	623 278,10

ᄓ	eception	prefecture . 02/07/2023						
	Chap.	Libellé		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)		Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
		Pour information	-	0	,00			
	R 001	Solde d'exécution positif	f reporté de N-1					

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	397 814,22		397 814,22
012	Charges de personnel, frais assimilés	300 287,04		300 287,04
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,02		0,02
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	47 115,08	0,00	47 115,08
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	704 038,51	704 038,51
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	745 216,36	704 038,51	1 449 254,87

0,00 D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

1 449 254,87 TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	602 229,29	602 229,29
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	64 997,15	0,00	64 997,15
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	806 604,82	58 268,61	864 873,43
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	871 601,97	660 497,90	1 532 099,87

	T
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	238 341,48
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 770 441,35

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 I la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	602 661,91		602 661,91
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	60 590,00		60 590,00
75	Autres produits de gestion courante	382 285,85		382 285,85
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	602 229,29	602 229,29
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 045 537,76	602 229,29	1 647 767,05

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1 21 974,79

> TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 669 741,84

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	614 384,78	0,00	614 384,78
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	58 268,61	58 268,61
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		704 038,51	704 038,51
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	614 384,78	762 307,12	1 376 691,90

	_
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	220 371,48
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 597 063,38

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Si a régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20250627-122552-BF-1-1
Date d**Pépattaments des BD/B7/2/PGRTS**Date de réception préfecture : 02/07/2025
(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Département des B.D.R. - PORTS DEPARTEMENTAUX - CA - 2024

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/	Libellé (1)	0.5.114.5	Crédits employés (ou restant à employer)			
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	522 374,79	397 814,22	0,00	47 109,00	77 451,57
604	Achats d'études, prestations de services	31 000,00	28 672,24	0,00	0,00	2 327,76
6063	Fournitures entretien et petit équipt	5 000,00	4 746,11	0,00	0,00	253,89
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	202 184,89	118 909,17	0,00	47 109,00	36 166,72
6156	Maintenance	20 000,00	3 688,97	0,00	0,00	16 311,03
6227	Frais d'actes et de contentieux	120,00	99,75	0,00	0,00	20,25
6231	Annonces et insertions	10 000,00	3 661,73	0,00	0,00	6 338,27
6248	Divers	10 000,00	3 805,00	0,00	0,00	6 195,00
6251	Voyages et déplacements	6 000,00	5 040,00	0,00	0,00	960,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	67,25	0,00	0,00	32,75
63512	Taxes foncières	237 969,90	229 124,00	0,00	0,00	8 845,90
012	Charges de personnel, frais assimilés	438 000,00	300 287,04	0,00	0,00	137 712,96
6411	Salaires, appointements, commissions	307 500,00	216 294,47	0,00	0,00	91 205,53
6414	Indemnités et avantages divers	800,00	584,64	0,00	0,00	215,36
6415	Supplément familial	4 000,00	2 287,90	0,00	0,00	1 712,10
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	50 000,00	28 306,05	0,00	0,00	21 693,95
6453	Cotisations aux caisses de retraites	74 200,00	52 150,98	0,00	0,00	22 049,02
648	Autres charges de personnel	1 500,00	663,00	0,00	0,00	837,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	0,02	0,00	0,00	1 499,98
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	0,02	0,00	0,00	1 499,98
TOTA	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	961 874,79	698 101,28	0,00	47 109,00	216 664,51
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	55 000,00	47 115,08	0,00	0,00	7 884,92
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	47 000,00	46 345,16	0,00	0,00	654,84
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	8 000,00	769,92	0,00	0,00	7 230,08
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	1 016 874,79	745 216,36	0,00	47 109,00	224 549,43
023	Virement à la section d'investissement	153 200,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	718 000,00	704 038,51			13 961,49
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	718 000,00	704 038,51			13 961,49
тот	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	871 200,00	704 038,51			167 161,49
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	871 200,00	704 038,51			167 161,49
	AL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	1 888 074,79	1 449 254,87	0,00	47 109,00	391 710,92
	Pour information 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20250627-122552-BF-1-1
Date de télétransmission : 02/07/2025
Date de réception préfecture : 02/07/2025

(5) Si le montant des ICNE-de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/	Libellé (1)	2 (1)	Crédits empl	loyés (ou restant	Crédite		
art(1)		Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations	670 000,00	602 661,91	0,00	0,00	67 338,09	
706	Prestations de services	670 000,00	602 661,91	0,00	0,00	67 338,09	
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Subventions d'exploitation	60 600,00	60 590,00	0,00	0,00	10,00	
74	Subventions d'exploitation	60 600,00	60 590,00	0,00	0,00	10,00	
75	Autres produits de gestion courante	491 500,00	382 285,85	0,00	0,00	109 214,15	
751	Redevances pour licences, logiciels,	7 500,00	6 209,94	0,00	0,00	1 290,06	
757	Redevances des fermiers, concession	350 000,00	256 157,21	0,00	0,00	93 842,79	
7588	Autres	134 000,00	119 918,70	0,00	0,00	14 081,30	
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	1 222 100,00	1 045 537,76	0,00	0,00	176 562,24	
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00	
7	FOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	1 222 100,00	1 045 537,76	0,00	0,00	176 562,24	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	644 000,00	602 229,29			41 770,71	
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	644 000,00	602 229,29			41 770,71	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	644 000,00	602 229,29			41 770,71	
	DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	1 866 100,00	1 647 767,05	0,00	0,00	218 332,95	
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	21 974,79					

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 L'article 699 n'existe pas en M. 49.
 Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
 Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
 Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	148 000,00	64 997,15	0,00	83 002,85
2031	Frais d'études	148 000,00	64 997,15	0,00	83 002,85
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	993 000,00	806 604,82	0,00	186 395,18
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	932 906,17	756 510,99	0,00	176 395,18
238	Avances commandes immo. incorp.	50 093,83	50 093,83	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 141 000,00	871 601,97	0,00	269 398,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 141 000,00	871 601,97	0,00	269 398,03
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	644 000,00	602 229,29		41 770,71
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	644 000,00	602 229,29		41 770,71
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	4 000,00	3 594,00		406,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	13 000,00	12 146,71		853,29
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	599 000,00	559 235,25		39 764,75
13917	Sub. équipt cpte résult.Budget communaut	28 000,00	27 253,33		746,67
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	197 000,00	58 268,61		138 731,39
2318	Autres immo. corporelles en cours	197 000,00	58 268,61		138 731,39
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	841 000,00	660 497,90		180 502,10
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 982 000,00	1 532 099,87	0,00	449 900,13
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	238 341,48			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	931 770,00	614 384,78	0,00	317 385,22
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	8 985,00	0,00	0,00	8 985,00
1312	Subv. équipt Régions	8 985,00	8 985,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	913 800,00	605 399,78	0,00	308 400,22
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	931 770,00	614 384,78	0,00	317 385,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	220 371,48	220 371,48	0,00	0,00
1068	Autres réserves	220 371,48	220 371,48	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	220 371,48	220 371,48	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 152 141,48	834 756,26	0,00	317 385,22
021	Virement de la section d'exploitation	153 200,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	718 000,00	704 038,51		13 961,49
28031	Frais d'études	54 000,00	65 <i>4</i> 25,97		-11 425,97
28135	Installations générales, agencements,	247 000,00	246 958,19		41,81
28153	Installations à caractère spécifique	50 000,00	49 553,75		446,25
28157	Aménagements des matériels industriels	1 000,00	224,77		775,23
28181	Installations générales, agencements	366 000,00	341 875,83		24 124,17
тот	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	871 200,00	704 038,51		167 161,49
041	Opérations patrimoniales (6)	197 000,00	58 268,61		138 731,39
2031	Frais d'études	75 000,00	0,00		75 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	122 000,00	58 268,61		63 731,39
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 068 200,00	762 307,12		305 892,88
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	2 220 341,48	1 597 063,38	0,00	623 278,10
-	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Département des B.D.R. - PORTS DEPARTEMENTAUX - CA - 2024

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	4.0
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		
Biens de faible valeur		
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	08/12/2023	
CGCT): 1000 €		

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2135RESEAUX ELECTRIQUES 5ANS	5	08/12/2023
L	CHAUSSEES ET TERRE PLEIN 10 ANS	10	08/12/2023
L	2135 OUVRAGES DE PROTECTION 50 ANS	50	08/12/2023
L	AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DES MATÉRIELS ET	30	08/12/2023
	OUTILLAGES		
L	ETUDES AMORTISSABLES SUR 5 ANS	5	08/12/2023
L	2318 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10	08/12/2023
L	OUVRAGES D'ACCOSTAGE FLOTTANTS	15	08/12/2023
L	INSTALLATIONS À CARACTÈRE SPÉCIFIQUE10ANS	10	08/12/2023
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	30	08/12/2023
L	AUTRES	10	08/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-238 341,48
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-238 341,48

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	220 371,48
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-238 341,48
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-17 970,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	644 000,00	602 229,29	0,00	602 229,29
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	871 200,00	704 038,51	0,00	704 038,51
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	227 200,00	101 809,22	0,00	101 809,22
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-238 341,48			-238 341,48
Affectation au 106 (C)	220 371,48	220 371,48		220 371,48
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-17 970,00			-17 970,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte	e III + Solde IV)			83 839,22

⁽¹⁾ BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Mandats et titres émis

⁽⁴⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		644 000,00	l 602 229,29
16 Empru	ınts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00	0,00
1687 Autres dettes		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		644 000,00	602 229,29
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	644 000,00	602 229,29
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	871 200,00	III 704 038,51
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (2)	871 200,00	704 038,51
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	54 000,00	65 425,97
28135	Installations générales, agencements,	247 000,00	246 958,19
28153	Installations à caractère spécifique	50 000,00	49 553,75
28157	Aménagements des matériels industriels	1 000,00	224,77
28181	Installations générales, agencements	366 000,00	341 875,83
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	153 200,00	0,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS				
Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/04/2019	110512-DR17-P/Inspection digue du port de Cassis	1 153,10	0,00	5
01/04/2019	110514-DR17-INSPECTION DIGUE PORT DE CAS	SIS 1 722,12	0,00	5
22/01/2020	116410-DR17-ACHAT GRUE FIXE HYDRAULIQUE PORT DE CARRO	411 695,44	0,00	10
16/04/2020	118344-DR17/CASSIS-DRAGAGE DU PORT-BRLI	107 200,12	0,00	10
06/07/2020	119980-DR32-P/CARRO-Pose caillebotis su	1 422,40	0,00	10
13/11/2020	122724-Construction déchetterie	18 959,15	0,00	10
26/11/2020	123229-DR17-CASSIS DRAGAGE- M 1214 SUEZ E	TX 935 930,12	0,00	10
18/01/2021	124336-DR32-P/LA REDONNE-NACELLE POUR C	629,11	0,00	1
28/01/2021	124807-DR17-P/CASSIS-SUIVI TOPO QUAI DES BAUX	3 173,09	0,00	5
28/01/2021	124803-DR39P-GEODETECTION PORT DU JAI	3 200,40	0,00	5
22/02/2021	125408-DR38-NIOLON-CREATION MASSIF BORN	2 810,78	0,00	10
10/03/2021	125801-DR38-CASSIS-Zone ABF+régularisat	9 232,83	0,00	10
10/03/2021	125789-DR32-P/CASSIS-REPRISE CHEMINEMEN	3 585,40	0,00	10
10/03/2021	125800-DR32-P/CASSIS-Reprise réseau d'e	1 298,80	0,00	10
25/03/2021	•	5 725,77	0,00	10
	126086-DR38-CASSIS-Reprise cheminement			10
26/03/2021 01/04/2021	126096-TRAVAUX DRAGS 126264-DR17-P/CASSIS-SUIVI TOPO QUAI DES	272 610,70 3 173,09	0,00 0,00	5
	BAUX			_
01/04/2021	126271-DR17/P-CARRO IMPLANTATION CUVE	8 482,36	0,00	5
09/04/2021	126544-DR32-P/NIOLON-Mise en place port	864,97	0,00	1
09/04/2021	126543-DR32-P/JAÏ-DEPL. PORTAIL+CHEM. P	38 455,39	0,00	10
22/04/2021	126841-DR38-LA REDONNE-MAIN COURANTE AL		0,00	10
05/05/2021	127191-DR38-JAÏ-CREATION LIGNES POUR PE	3 624,67	0,00	10
05/05/2021	127195-DR32-P/JAÏ-DEPL. PORTAIL+CHEM. P	6 086,04	0,00	10
07/05/2021	127240-DR32-P/JAÏ-Recherche amiante-GIN	1 792,59	0,00	5
28/05/2021	127705-DR38-CASSIS-Pose pannes flottant	9 366,20	0,00	10
28/05/2021	127703-DR38-CASSIS-Mise en place chaine	7 273,75	0,00	10
28/05/2021	127701-DR38-CASSIS-Réparation panne JCF	5 799,85	0,00	10
09/06/2021	127975-DR38-CASSIS-Platelage bois loc'b	3 373,68	0,00	10
11/06/2021	128033-DR38-JAÏ-Marquage places station	279,70	0,00	1
14/06/2021	128073-DR38-JAÏ-Déplacement tableau+tra	2 995,20	0,00	10
19/07/2021	128867-DR38-JAÏ-Feuillard+panneau stati	1 531,57	0,00	10
23/07/2021	128961-DR38-NIOLON-REPRISE 3 MASSIFS BO	3 221,55	0,00	10
24/09/2021	130256-DR38-CASSIS-Reprise béton JCF-BE	725,42	0,00	1
07/10/2021	130547-Actualisation plans des ports	11 226,80	0,00	5
28/10/2021	131173-DR38-CASSIS-Platelage+aménagemen	13 628,71	0,00	10
13/12/2021	132479-DR38-CASSIS-Fourniture & pose ca	7 244,08	0,00	10
13/12/2021	132477-DR38-Tous ports-Dépose lame bois	579,53	0,00	1
15/12/2021	132511-DR38-Jaï-Fourniture & pose de 2	2 648,70	0,00	10
27/06/2024	154290-DR38-CASSIS-Bathymétrie+photogra	8 851,85	0,00	0
06/09/2024	156454-DR39-RECONNAISSANCES GEOLOGIQU		0,00	0
22/11/2024	159087-SMO-TOUS PORTS-LABASTIE	30 480,00	0,00	0
22/11/2024	159086-SMO-TOUS PORTS	11 633,20	0,00	0
11/12/2024	160136-DR38-SAGNAS-Inspection quai-ECTM	766,57	0,00	0
11/12/2024	160142-DR38-CARRO-Pose barrage+prélèvem	10 412,60	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL		1 984 813,96	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

AGIL LIAT DEG CONTIEG DEG DIENC D INIMIODIEGATION							
Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
26/01/2024	96117-DECLARATION LOI SUR L'EAU - DRAGAGE - PORT DU JAI	496,66	1	496,66	0,00	0,00	0,00
26/01/2024	96829-RELEVE PORT DE CARRO	372,87	1	372,87	0,00	0,00	0,00
26/01/2024	104282-DR17-P/Aire de carènage-Port de	486,66	1	486,66	0,00	0,00	0,00
26/01/2024	96676-DECLARATION LOI SUR L'EAU - CHEMINEMENT PIETON - CASSIS	442,57	1	442,57	0,00	0,00	0,00
26/01/2024	96111-DECLARATION LOI SUR L'EAU - QUAI UCPA - PORT DE NIOLON	496,66	1	496,66	0,00	0,00	0,00
26/01/2024	107044-DR17-P/Diagnostic de massif sousgrue Port de Carro	46,70	1	46,70	0,00	0,00	0,00
26/01/2024	96303-DECLARATION LOI SUR L'EAU - DRAGAGE CHENAL PORT SAGNAS	496,66	1	496,66	0,00	0,00	0,00
26/01/2024	102162-PORT DU PERTUIS	296,03	1	296,03	0,00	0,00	0,00
26/01/2024	103687-ETUDE DRAGAGE D'URGENCE/PORT DU JAI	449,52	1	449,52	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		3 584,33					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Produit des cessions		
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00	
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00	

	IV – ANNEXES	IV
ĺ	ELEMENTS DU BILAN	
	VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

	Montant des AP				Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N		
2019 - 10449H	6 121 000,00	0,00	6 121 000,00	4 237 404,27	1 081 000,00	1 011 993,76	871 601,97		
Modernisation									
des ports									
départementaux 2019									
2016 - 10449G	1 835 000,00	0,00	1 835 000.00	1 067 773.83	0,00	767 226,17	0,00		
Réfection Quai		-,	,	.,	-,	,	.,		
Saint Pierre									
opération									
déléguée									
2022 - 10449I	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00		
Travaux de									
capitainerie de									
Carro									

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМ	PLOIS BUDGETAIRE	S (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF TERR PRINCIPAL 1E CL	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT TECHNIQUE TERR.PRINC. 1E CL	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1RE CLASSE	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à 1 E

Département des B.D.R. - PORTS DEPARTEMENTAUX - CA - 2024

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	UR REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

POL: Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14: Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352: Modalités particulières: recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3: Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Département des B.D.R. - PORTS DEPARTEMENTAUX - CA - 2024

IV – ANNEXES		
ARRETE ET SIGNATURES	D	

Nombre de membres en exercice : 58 Nombre de membres présents : 49 Nombre de suffrages exprimés : 45

VOTES: Pour: 45 Contre: 0 Abstentions: 10

Date de convocation : 27/05/2025

Présenté par (1) La 1ere Vice Presidente Danielle MILON, A hotel du département le 27/06/2025 (1) La 1ere Vice Presidente Danielle MILON,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Compte Administratif 2024 A Hotel du Departement 52 avenue de Saint-Just 13256 Marseille Cedex 20, le 27/06/2025 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) La 1ere Vice Presidente Danielle MILON, compte tenu de la transmission en préfecture, le 04/07/2025, et de la publication le 11/07/2025

A Hotel du Departement 52 avenue de Saint-Just 13256 Marseille Cedex 20,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : L'Assemblee deliberante du Conseil Departemental des Bouches du Rhone.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Délibéré par le Conseil Départemental réuni en session, à Marseille, le 27 juin 2025 Les membres du Conseil Départemental

31-	
M. Martial ALVAREZ	Mme Agnès AMIEL
A)	
Mme Martine AM ELEM	Mme Laurence ANGELETTI
A.	
Mme Julie ARIAS	Mme Sabine BERNASCONI
1 dia	Sei
M. Cyrille BLINT	Mme Béatrice BONFILLON CHIAVASSA
Mme Marie-Pierre CALLET	Mme Sophie CAMARD
	(award



Mme Laure-Agnès CARADEC	Mme Corinne CHABAUD
	haband
M. Frédéric COLLART	Mme Sandrine D'ANGIO
M. Lionél DE CALA	Mme Alison DEVAUX
Bla	Actionia
M. Sylvain DI GIOVANNI	Mme Nouriati DJAMBAE
Mme Judith DOSSEMONT	M. Cédric DUDIEUZERE
M	



M. Gérard FRAU	Mme Audrey GARINO	
	Shrif	
M. Gérad GAZAY	Mme Hélène GENTE-CEAGLIO	
	Auto.	
M. Jacky GERARD	Mme Samia GHALI	
Dest		
M. Patrick GHIGONETTO	Mme Magali GIORGETTI	
M. Vincent GOYET	Mme Mandy GRAILLON	
	ywich of hui	



M. Hervé GRANIER	Mme Valérie GUARINO
M. Yannick GUERIN	M. Sébastien JIBRAYEL
Mme Nicole JOULIA	M. Azad KAZANDJIAN
#	<u></u>
M. Anthony KREHMEIER	M. Eric LE DISSES
2	
M. Lucien LIMOUSIN	M. Richard MALLIE



M. Arnaud MERCIER	Mme Danielle MILON
Mme Véronique MIQUELLY	M. Yves MORAINE
Jelly	
M. Yannick OHANESSIAN	M. Benoît PAYAN
dell	
M. Jean-Marc PERRIN	M. Henri PONS
1	
Mme Nora PREZIOSI	Mme Marine PUSTORINO



<u> </u>	
M. Didier REAULT	M. Denis ROSSI
	1
	'
Mme Anne RUDISUHLI	M. Thierry SANTELLI
Willie Aline Robisonia	·
1 1 1	
	/ //
A Marie	
	///
Mme Josette SPORTIELLO	Mme Martine VASSAL
Wille Josette St Ott Teleo	Ivitie Waltine VASSAL
A	
Jantull	
*	
Mana Amanala VENTRON	MA Vivos VIDAL
Mme Amapola VENTRON	M. Yves VIDAL
h	
1 /1	
/// _	
<u> </u>	

Direction générale des services Direction des Finances Direction Adjointe du Budget

Service du Budget

.......

ARRÊTÉ N°2025-3-DF-SB Portant sur les restes à réaliser 2024 du budget annexe des Ports Départementaux

La Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône Chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur Chevalier de l'ordre national du Mérite

VU le code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 services publics à caractère industriel et commercial notamment au tome 1, titre 3, chapitres 5 § 3,

CONSIDÉRANT les crédits engagés non mandatés à la clôture de l'exercice,

SUR proposition de Monsieur le Directeur général des services du Département.

ARRÊTE

ARTICLE 1: Les restes à réaliser de l'exercice 2024 des Ports Départementaux dont les listes figurent en annexe, sont reportés sur l'exercice 2025.

• en dépenses, à la somme de quarante-sept mille cent neuf euros ;

DÉPENSES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Ports Départementaux	47 109,00 €	- €	47 109,00 €

ARTICLE 2: Le présent arrêté est établi en 2 exemplaires originaux :

- un exemplaire destiné à la Paierie départementale pour permettre le règlement des dépenses et l'encaissement des recettes,
- un exemplaire destiné au Conseil départemental après visa de Madame la Payeuse départementale.

013-221300015-20250627-122552-BF-1-1 Date de télétransmission : 02/07/2025 Date de réception préfecture : 02/07/2025

ARTICLE 3: Monsieur le Directeur général des services du Département et Madame la Payeuse départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Marseille, le

Le Directeur général des services

Roger CAMPARIOL

Pris acte le 2/01/2025 La Payeuse départementale

Christine MAZIÈRE

Direction Adjointe du Budget Service du Budget

RESTES À RÉALISER 2024 EN DÉPENSES BUDGET ANNEXE PORTS DÉPARTEMENTAUX

Chapitre	Fonction	Nature	Restes à réaliser
		61528	47 109,00
Total Dépenses afférentes à la structure			47 109,00
TOTAL FONCTIONNEMENT			47 109,00
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES			47 109,00